



MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE
POUR LE SECOND TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 29
DECEMBRE 2019 EN REPUBLIQUE DE GUINEE BISSAU

DECLARATION D'ARRIVEE

Dans le cadre du second tour de l'élection présidentielle qui aura lieu le 29 décembre 2019, la Commission de l'Union Africaine (UA) annonce l'arrivée d'une Mission d'Observation électorale en République de Guinée Bissau. Le premier tour s'est déroulé le 24 novembre 2019.

La MOEUA est conduite par **Son Excellence Monsieur Joaquim Rafael BRANCO**, ancien Premier Ministre de la République Démocratique de Sao Tome e Principe. Elle comprend **treize (13) OLT (déployés depuis le 19 novembre 2019) et quarante (40) OCT, constitués d'hommes, de femmes et de jeunes déployés du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020**. Elle est composée d'un Ambassadeur accrédité auprès de l'Union Africaine, de parlementaires panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections, de membres d'organisations de la société civile africaine, d'experts électoraux africains, de spécialistes des Droits humains, d'experts en genre, d'experts médias et de représentants d'organisations de jeunesse. Ces observateurs viennent de **trente-deux (32) pays**, représentatifs de la diversité géographique du continent, à savoir : Algérie, Angola, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé e Principe, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

La Mission observera le second tour de l'élection présidentielle en République de Guinée Bissau à la lumière, notamment, des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance de 2012, de la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002, des Directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections de 2002, et du cadre juridique en vigueur pour l'organisation de l'élection présidentielle en République de Guinée Bissau.

La Mission informe que le déploiement des OLT vise à assurer une observation et une analyse exhaustives des différents aspects du processus électoral.

L'observation portera sur les conditions et modalités d'organisation du second tour à travers sa régularité, sa transparence et le caractère pacifique de son déroulement ; notamment les derniers jours de la campagne électorale, les opérations de vote et de dépouillement le jour du vote ainsi que la proclamation des résultats.

La Mission rencontrera les autorités étatiques du pays, les responsables des Forces de défense et sécurité, les institutions en charge des élections, les états-majors des candidats en lice, les médias, les responsables d'organisations de la société civile et les représentants de la communauté internationale présents à Bissau. Elle inter-agira également avec les autres Missions d'Observation déployées en République de Guinée Bissau pour la même occasion.

La Mission sera déployée dans les huit (8) régions du pays, à savoir : Biombo, Bafata, Gabu, Oio, Quinara, Tombali, Cacheu, Bolama ainsi que dans le Secteur autonome de Bissau.

La Mission s'évertuera à faire une observation honnête, indépendante, professionnelle et impartiale de la conduite du second tour de l'élection présidentielle.

La Mission fera une déclaration préliminaire, le 31 décembre 2019 à 16H à l'Hôtel Ledger Plaza. Elle se prononcera sur le déroulement de cette élection et formulera, s'il y'a lieu, des recommandations à l'attention des acteurs du processus électoral de la République de Guinée Bissau. Un rapport final fera une évaluation détaillée et plus globale de la conduite de l'élection.

La Mission est établie à **l'Hôtel Ledger Plaza**. Son secrétariat est joignable au numéro suivant : (+245) 96 924 58 26.

La MOEUA remercie les Autorités de la République de Guinée Bissau pour l'invitation adressée à l'UA et pour toutes les dispositions qu'elles ont prises en vue de faciliter son travail sur le terrain.

Fait à Bissau, le 26 décembre 2019

**Pour la Mission,
Son Excellence Monsieur Joaquim Rafael
BRANCO**